



Le système d'intégration des immigrés et de leurs enfants au Luxembourg

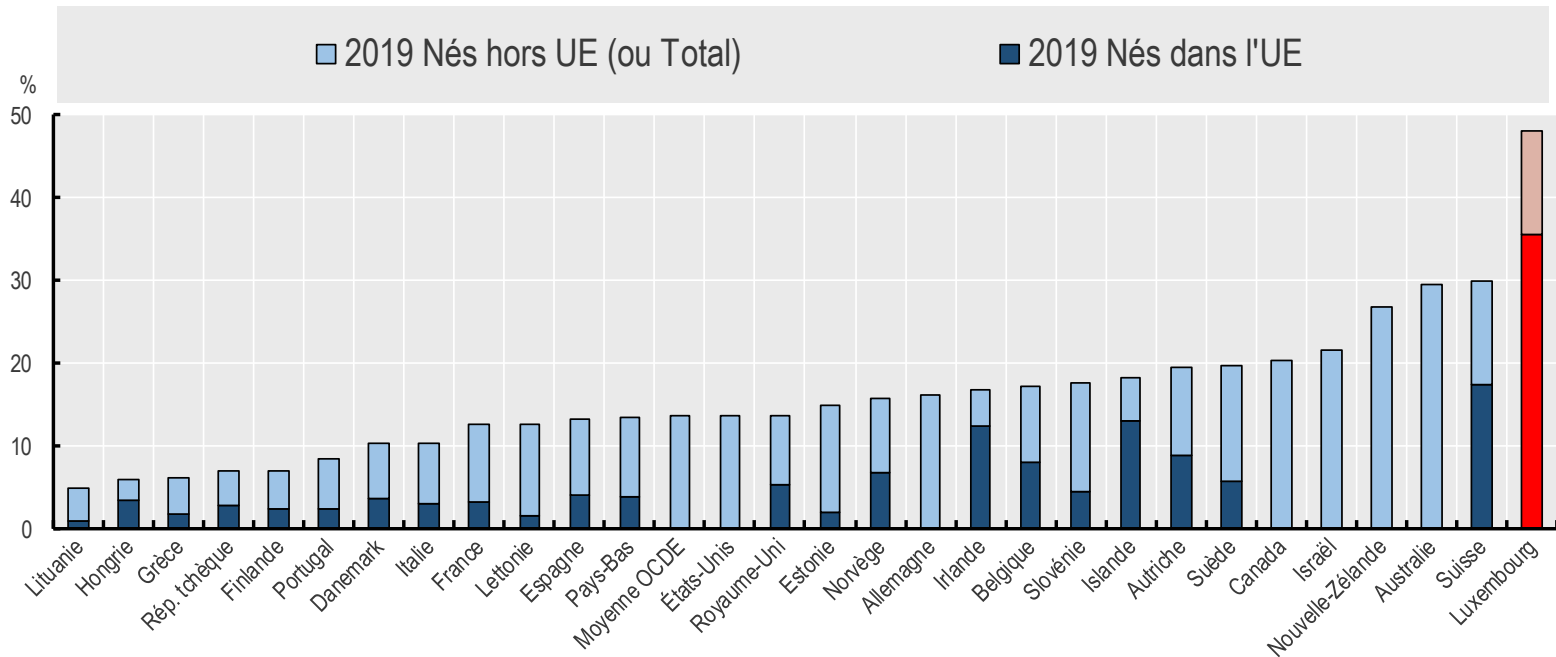
25 novembre 2021

Yves BREEM
Division des migrations internationales
OCDE



Près de la moitié de la population luxembourgeoise est immigrée, taux le plus élevé parmi les pays de l'OCDE

Personnes nées à l'étranger en % de la population totale dans les pays de l'OCDE, 2019



- 47.3% de la population résidente est immigrée dont 3/4 étrangers
- Les travailleurs frontaliers représentent 45% de la main d'oeuvre
- 3.5 demandeurs d'asile pour 1000 habitants en 2019 (deuxième plus haut niveau de l'OCDE)
- Plurilinguisme
- Taux d'emploi élevé (69% vs 62% pour les natifs) mais seulement 34% pour les « nouveaux réfugiés »



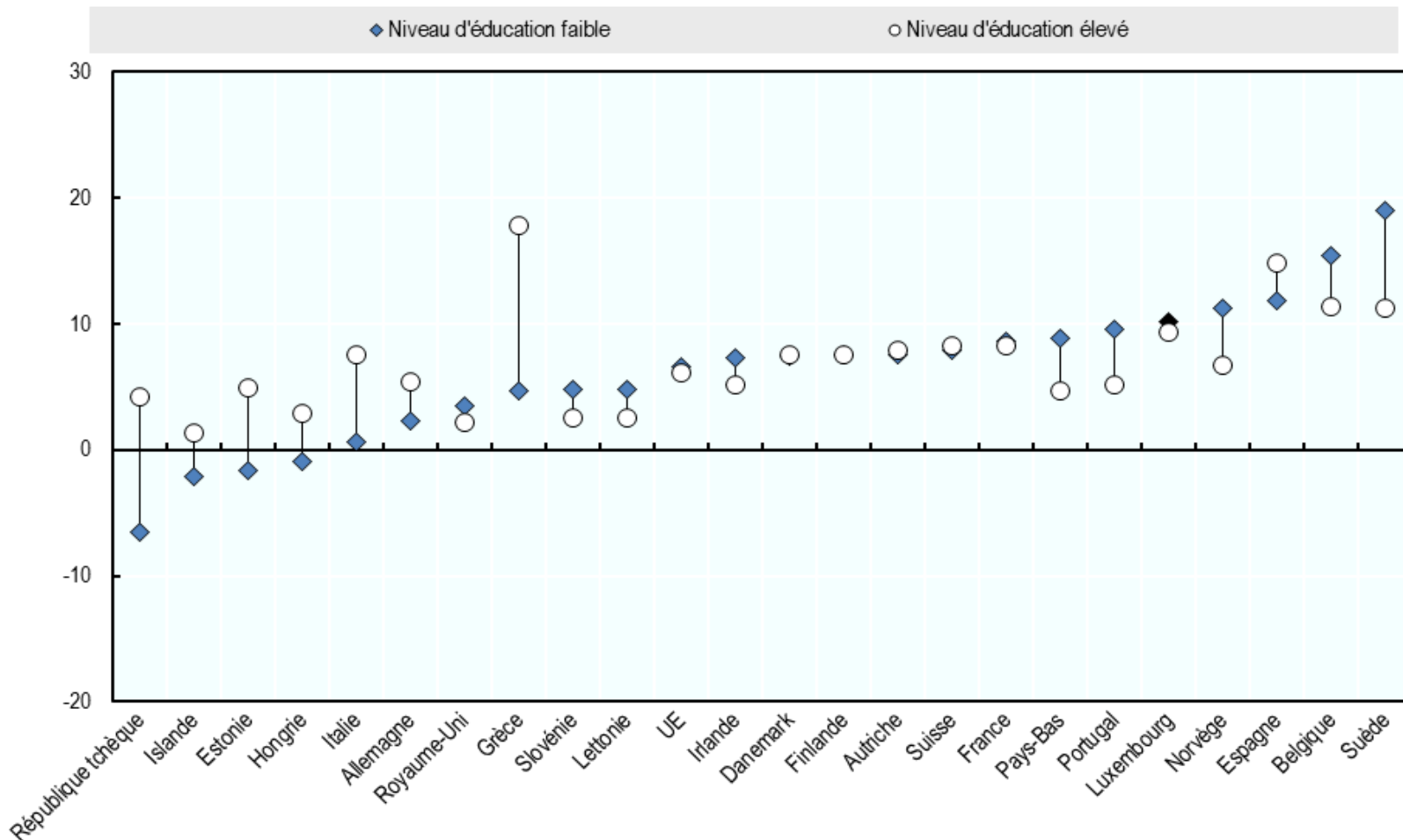
Le Contrat d'Accueil et d'Intégration volontaire et le Parcours d'Intégration Accompagné obligatoire : deux programmes d'introduction de portée limitée

- Inclusifs (cas quasi-unique en Europe): ouvert à tous les étrangers (y compris UE) et à tous les demandeurs d'asile
- Faible taux de participation au CAI (1664 participants en 2019 : 20000 nouveaux immigrants permanents)
- Pas de programmes d'intégration sur le marché du travail (en dehors d'initiatives NGO/ADEM) quand certains pays proposent un tel accompagnement (DNK, DEU)



L'insertion sur le marché du travail est plus difficile pour les immigrés de pays tiers

Écarts de taux de chômage par niveau d'éducation entre immigrés de pays tiers et natifs, 2016





Repenser le CAI et le PIA pour en faire de véritables parcours à destination des immigrés les plus vulnérables

1. Étudier le profil des participants au CAI et évaluer si les catégories d'immigrés les plus vulnérables ont effectivement accès aux programmes
2. Augmenter la participation au CAI, en ciblant davantage les publics en ayant le plus besoin au travers d'une communication adaptée et en améliorant l'accessibilité aux divers programmes
3. Moduler les programmes d'introduction au Luxembourg pour en faire de véritables parcours avec un accompagnement adapté défini à l'issue d'un entretien individuel
4. Assurer un suivi à l'issue des programmes d'introduction, en collaboration avec tous les acteurs locaux, les anciens signataires du programme et le secteur privé
5. Mieux communiquer auprès des participants au PIA sur l'existence d'une passerelle vers le CAI et encourager ceux en ayant le plus besoin à s'y inscrire dès la fin du PIA
6. Renforcer, dans le cadre PAN, les programmes d'aide à l'insertion professionnelle à destination des immigrés les plus vulnérables ayant des niveaux de langue inférieurs à B1, en impliquant d'avantage l'ADEM



Les défis du trilinguisme pour l'intégration des immigrants

- **Trois cours linguistiques (240h) à titre quasi-gratuit (30€) et 120h de français pour atteindre le niveau A.1** : offre limitée en comparaison internationale (aucune limite en AUS, CAN, DNK, SWE)
- **« 100 mots luxembourgeois »** : faut-il donner plus de poids au luxembourgeois dans les dispositifs d'intégration ?
- Pas de cours spécifiques (« tailor-made ») ni des cours modulaires (DNK, FIN, DEU, SWE)



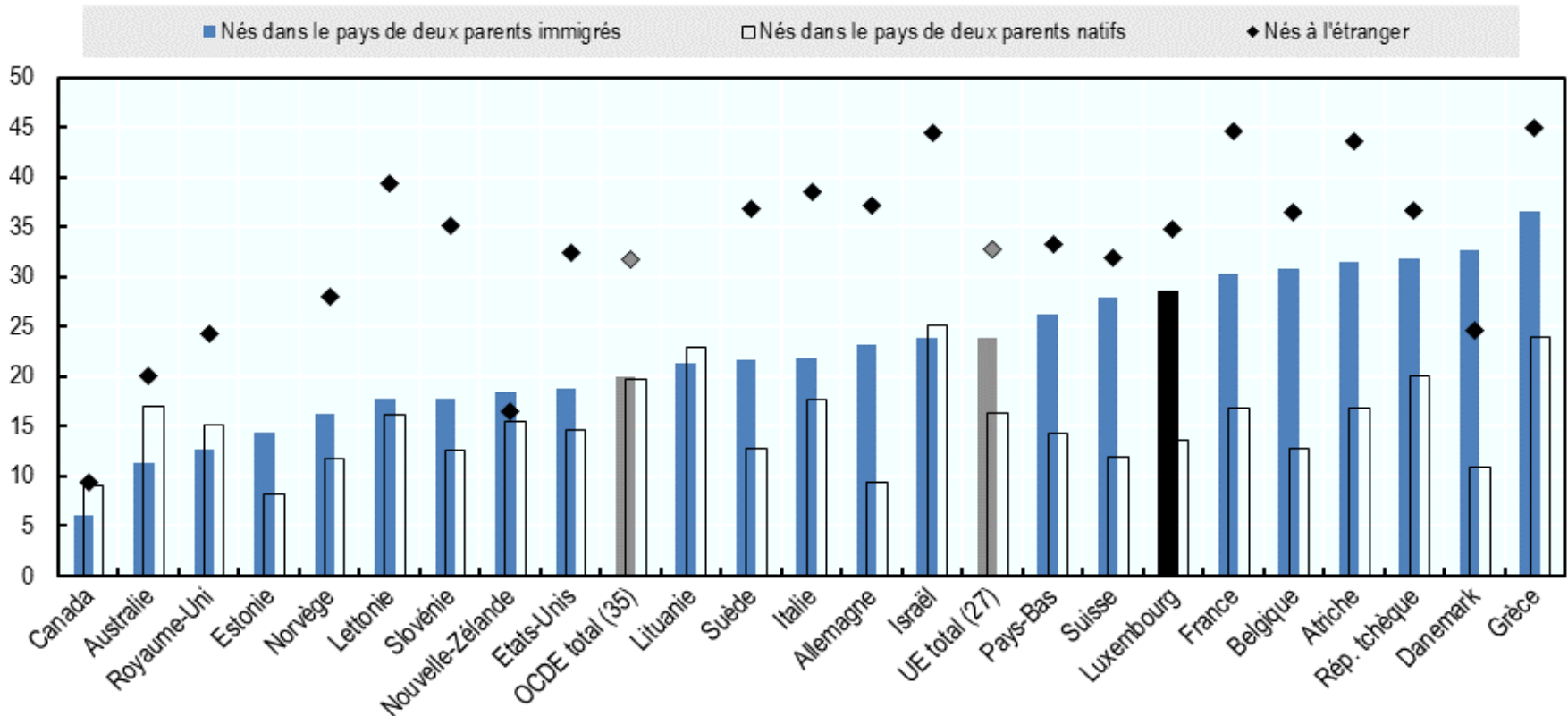
Renforcer l'apprentissage des langues

1. Moduler l'offre de cours de langue dans le cadre des programmes d'introduction en définissant des objectifs individuels en fonction des compétences et des perspectives du bénéficiaire, établis au cours d'un bilan
2. Adapter le nombre de bons (actuellement fixé à trois pour le CAI) et donc d'heures de cours pour remplir les objectifs fixés
3. Mieux communiquer sur les avantages de l'apprentissage du luxembourgeois comme langue véhiculaire
4. Développer des applications digitales d'apprentissage de la langue luxembourgeoise en partenariat avec les prestataires engagés dans la formation linguistique des immigrés



Les défis sont également nombreux pour les enfants d'immigrés

Élèves peu performants en compréhension de l'écrit, 2015



- Taux NEET très élevé en comparaison internationale
- Largement sous représentés dans le secteur public



Renforcer l'intégration des jeunes immigrés et des enfants d'immigrés

1. S'assurer que tous les enfants d'immigrés acquièrent une connaissance suffisante en luxembourgeois avant l'entrée au primaire à travers des offres ciblées
2. Évaluer la réforme scolaire en cours, pour s'assurer que les modifications prévues permettent une amélioration des résultats des élèves immigrés
3. Lutter efficacement contre le décrochage scolaire en proposant des programmes de soutien scolaire aux enfants immigrés et en renforçant l'apprentissage des langues
4. Promouvoir l'accès à l'emploi public pour les descendants d'immigrés



Vers une « régionalisation » de la politique d'intégration ?

- Encore peu de coopération entre communes et CCCI voisines. Ce type de coopération via des regroupements de communes existe dans d'autres domaines (affaires sociales, numérisation) mais pas pour l'intégration, comme en Suède
- Échange de pratiques au sein d'un forum intercommunal dédié à l'intégration (GRESIL), mais ce dernier n'intègre pas d'acteurs locaux autres que les municipalités, comme les tables régionales de concertation au Canada



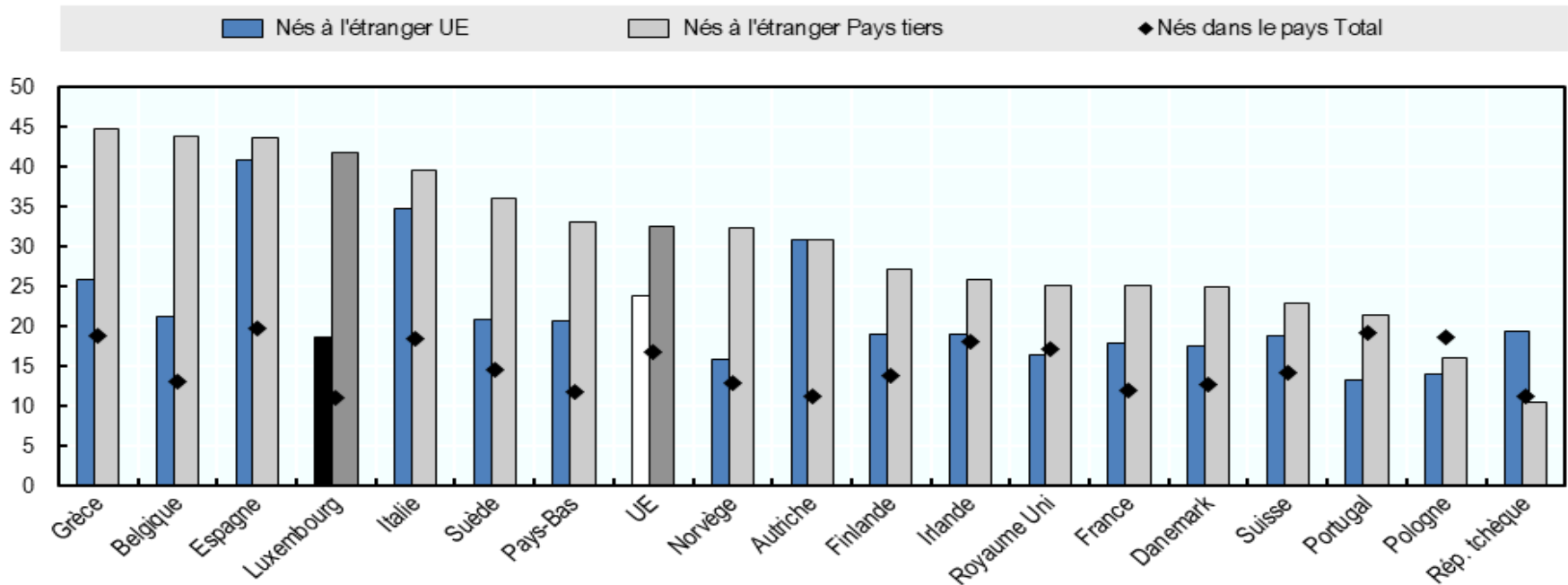
Repenser la régionalisation de la politique d'intégration en mutualisant les moyens et en assurant des normes communes

1. Définir des normes communes en termes de politique d'intégration adaptées à l'ensemble du territoire et s'assurer de leur suivi au niveau local
2. Stimuler les synergies entre communes voisines via des syndicats de commune dédiés à l'intégration ou des Commissions Consultatives Régionales à l'Intégration et encourager le développement de PCI régionaux
3. Financer des conseillers intégration au niveau des circonscriptions afin de proposer un accompagnement renforcé aux regroupements de communes ou de CCCI
4. Encourager la participation des communes au GRESIL en développant des GRESIL régionaux et thématiques plus réguliers et y impliquer d'autres acteurs locaux



L'importance de l'intégration sociale et des conditions de vie

Taux de pauvreté relative, 2016



- Peu d'interactions sociales avec les immigrés
- Le taux de naturalisation est le plus faible dans l'OCDE
- Discrimination mais peu de données
- Problématique du coût du logement



Améliorer la cohésion sociale

1. Renforcer la lutte contre les discriminations par des formations dédiées, de l'école aux entreprises, en passant par les communes ; participation à des outils européens
2. Ouvrir le CAI aux travailleurs frontaliers qui en font la demande ;
3. Accroître les programmes de partage de logement, l'offre de logement social tout en évitant la ségrégation sociale ;



Renforcer le système statistique pour guider les procédures d'évaluation

1. Créer les conditions légales et technologiques pour mieux partager les données, via une plateforme de micro-données sécurisée
2. Développer des statistiques sur le parcours migratoire, à partir de données administratives intégrées ou une enquête longitudinale
3. Améliorer la mesure d'aspects clé de l'intégration: identification des personnes nées à l'étranger et des descendants d'immigrés; généralisation des données sur les métiers et les compétences, l'accès au logement, l'intégration sociale dont la discrimination

